



AGENCE NATIONALE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS CONFISQUES ET SAISIS

Cotonou, le 20 NOV 2024

COMMUNIQUE

N° 707 /MJL/ANRACS/DAF/DOP/SD

VENTES PUBLIQUES AUX ENCHERES

L'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS), porte à la connaissance du public qu'à la suite des opérations engagées par les unités de police judiciaire spécialisées (BEF, OCERTID, CNIN (Ex OCRC), BC, BM, BCN-Interpol), il est mis en vente par office de Commissaires-Priseurs des véhicules à deux (02), trois (03), quatre (04) roues et plus, à travers une série de ventes aux enchères publiques, pour compter du mercredi 11 décembre 2024 à 09 heures.

Les ventes prévues pour se dérouler principalement au Commissariat Central de Cotonou aux dates et heures qui seront précisées au public pour chaque opération, se feront aux conditions suivantes :

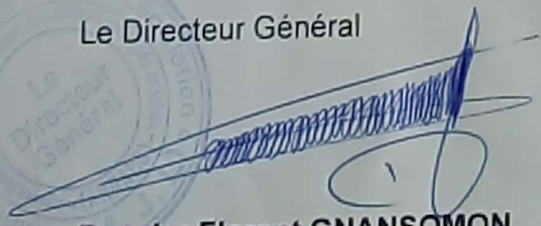
- 1) L'adjudication est faite au plus offrant et dernier enchérisseur selon les règles applicables en la matière. Le paiement et l'enlèvement sont immédiats.
- 2) Les objets sont vendus en l'état. Ils ne peuvent être ni échangés ni repris.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

La liste des biens concernés est disponible au Secrétariat de l'Agence sis au Ministère de la Justice et de la Législation (6^{ème} étage de la Tour administrative A).

Pour toutes préoccupations, s'adresser à l'Agence, au plus tard le 04 décembre 2024 ou par mail : justice.anracs@gouv.bj.

Le Directeur Général


Raynier Florent GNANSOMON